

VOTRE RÉGION

ARDÈCHE De petits insectes qui causent de gros dégâts dans un village

Saint-Désirat tente de résister à l'invasion des fourmis

FAIT DIVERS EXPRESS

PRIVAS

Des subterfuges pour voler les personnes âgées

■ Faux policier, un soi-disant "responsable d'une agence de l'eau" pour voir s'il y a une fuite, quelqu'un qui se dit "proche" de la famille... des personnes âgées ont été victimes de différents subterfuges ces derniers jours à Privas. Ceux-ci sont imaginés par des personnes malveillantes, pour la plupart des femmes, qui voudraient dérober des habitants de la ville-préfecture de l'Ardèche. Le commissariat de police met alors en garde les personnes âgées face à ces subterfuges.

663 infractions une semaine

■ Les forces de l'ordre ont mis en place 292 contrôles routiers en Ardèche entre le lundi 7 mai et le dimanche 13 mai. Au total, 663 infractions ont été relevées : 326 excès de vitesse ont été constatés ainsi que 29 alcoolémies. Seize permis de conduire ont alors été retirés et 61 véhicules ont été immobilisés lors de ces contrôles.

MONTÉLIMAR

Dans la rue avec quelques grammes de cannabis

■ La police de Montélimar a mené une opération sur réquisition du procureur de la République, vendredi 11 mai. À 18 h, à la gare routière, un jeune Lorientais d'une vingtaine d'années a été contrôlé avec une barrette de résine de cannabis. Son dossier a été transmis au procureur. Un peu plus tard dans la soirée, dans le cadre d'une patrouille, les policiers ont contrôlé un Montilien du même âge dans le quartier Nocaze ayant également sur lui un morceau de résine de cannabis.

Le voleur du sac vite retrouvé

■ Dimanche 13 mai vers midi, une dame alerte la police parce qu'elle vient de se faire voler son sac à main par un individu sur le boulevard Marre-Desmarais. Un signalement précis a permis aux enquêteurs de retrouver le jeune homme ainsi que le butin, restitué à sa propriétaire. L'individu fait l'objet d'un rappel à la loi.

Il quitte le restaurant sans payer l'addition

■ Samedi 12 mai aux alentours de 22 h 30, la patronne d'un restaurant situé rue Quatre-Alliance à Montélimar indique aux policiers qu'un client pourtant repus a quitté sa table sans payer l'addition de 60 euros. Là encore, un signalement précis permet de localiser l'individu dans un bar. Interpellé avec 1,22 g d'alcool dans le sang, il est alors placé en cellule de dégrisement au commissariat. Il aurait reconnu les faits et se serait engagé à payer la note.

TOURNON Le bébé se porte bien Elle accouche en plein centre-ville

Tournon n'a plus de maternité depuis presque dix ans. Une petite fille y est pourtant née vendredi soir... place Jean-Jaurès. Un couple de Mongols habitant Toulouse passait par l'Ardèche quand la compagne enceinte fut prise de contractions. Elle s'installa dans son véhicule garé... à une dizaine de mètres de l'ancienne maternité et prévint les pompiers. Ceux de Tournon et de Tain firent face à une situation d'autant plus compliquée que le couple ne parlait pas un mot de

français. « Mais finalement tout s'est bien passé » résumait hier l'adjudant Rebendenne des pompiers de Tournon.

Tout juste entrée dans l'ambulance, celle qui est déjà maman de deux enfants accoucha dès l'arrivée du médecin du SMUR. Et donna à sa fille un doux prénom, assez peu usité en Ardèche : Enkhuchiral.

La mère et l'enfant ont ensuite été transportés vers le centre hospitalier de Romans. **F.C.**

MONTÉLIMAR Tentative de vol dans une jardinerie Le coffre-fort résiste aux voleurs

Une tentative de vol lamentablement échoué dans la nuit de dimanche à lundi sur la zone de Gournier, au sud de Montélimar, un peu avant 2 heures du matin. Un ou plusieurs individus ont tenté de dérober le coffre-fort de la jardinerie Gamm-vert.

Après être entrés en casant un grillage et avoir forcé la fenêtre d'un bureau, les voleurs ont saigné

le coffre-fort. Et l'on rattache à au moins un véhicule.

Quand l'engin a accéléré pour déplacer le coffre, les sangles ont tout bonnement cédé ! Laissant les voleurs repartir les mains vides.

Une alarme s'est déclenchée et le service de sécurité du magasin s'est déplacé, tout en alertant les enquêteurs de la police montilienne. □

Une drôle d'intervention se prépare dans le jardin de Georges Chaleat. Cet habitant de Saint-Désirat est confronté depuis plusieurs années à un envahisseur d'un nouveau genre : la fourmi. Gants, combinaison, masque, Olivier Bourret, de l'entreprise de désinsectisation ADEN4D, basée à La Voulté, est fin prêt. Il mélange consciencieusement trente litres d'eau et quelques gouttes d'insecticide hyper-concentré avant de commencer une ronde autour de la maison avec son vaporisateur. Meticuleux, il ne laisse rien au hasard et asperge les moindres recoins. « On ne les voit pas, mais elles sont bien là en nombre », explique-t-il. Aux grands maux les grands remèdes.



La désinsectisation a pour but de déposer des particules de poison sur le sol que les fourmis ramèneront à leurs reines.

L'acide formique brûle tout sur son passage

Voilà une dizaine d'années que ça dure et Georges Chaleat est loin d'être le seul habitant de la commune à lutter contre l'insecte. Tant et si bien qu'une association a été créée il y a deux ans : "Saint-Désirat sans fourmis". « Les premiers habitants touchés l'ont été au début des années 2 000. À l'époque, ils géraient le problème seuls, puis ça a pris de l'ampleur... Chaque année, les fourmis colonisent de nouvelles maisons. Ainsi, nous avons décidé de nous regrouper », raconte Jean-Pierre Linocier, président de l'association. Se rassembler pour être plus fort face à l'envahisseur.

Un vieux credo qui n'a pas encore fait ses preuves à Saint-Désirat ! « Ce sont des fourmis d'Argentine, une espèce extrêmement colonisatrice » déplore Jean-Pierre Linocier. Au sein de l'association, le nombre d'adhérents ne fait donc qu'augmenter. « Nous comptons 32 adhérents. Notre rôle est d'apporter une aide aux habitants qui sont souvent dépassés. Nous avons testé différents produits sur une maison témoin pour trouver les plus efficaces. Cette année, nous appliquons la procédure ». Un protocole qui consiste à utiliser du gel et de la poudre à l'intérieur et en l'application

par un professionnel d'un produit toxique en extérieur. « L'objectif est de tuer la reine, il faut que les ouvrières ramènent le poison dans la fourmière », précise Olivier Bourret. Une débauche de moyen qui n'est pas superflue, le petit insecte d'à peine 5 millimètres fait des ravages. Compteurs électriques, moteurs de piscine, de volets électriques ou de portes de garage, elles sont partout, probablement attirées par les circuits électriques. Rassemblées, elles sécrètent une forte dose d'acide formique qui brûle tout... Sauve qui peut !

Laure FUMAS



Une fois rassemblées, les fourmis produisent de l'acide formique qui brûle, entre autre, les compteurs électriques.

« Tous les matins, je traque la moindre petite fourmi... C'est devenu une véritable phobie »



Florence Dubuis place des pièges dans son commerce pour éviter le pire. LeDL/Fabrice HEBRAID

« C'est une catastrophe », s'exclame affolée Florence Dubuis, gérante de l'épicerie multi-service de Saint-Désirat, qui commence à être confrontée aux redoutables fourmis.

Jusqu'à alors aucun petit insecte n'était venu troubler son quotidien. « Je suis ici depuis octobre 2011. Je n'étais même pas au courant que des habitants étaient envahis, jusqu'à ce qu'elles arrivent... » commente-t-elle d'un air inquiet avant d'ajouter « de la réserve au sous-sol à mon habitation au 2^e étage, il y en a partout ». Tellement qu'elle envisage de devenir membre de l'association "Saint-Désirat sans fourmis". Pour l'heure, elle se défend contre l'envahisseur

comme elle peut.

« Je vends des aliments donc je ne peux pas utiliser n'importe quel produit anti-insectes. Tous les matins je traque la moindre petite fourmi... C'est devenu une véritable phobie », confie la responsable.

Plus que pour la nourriture, elle craint surtout pour son matériel électrique. « Ça m'affole, un client m'a raconté qu'il avait été obligé de changer son lave-vaisselle, moi j'ai des frigos, des congélateurs, une vitrine réfrigérée... Si les fourmis rentrent à l'intérieur, c'est foutu », lance l'épicicère, consciente, malgré tous ses efforts, qu'il reste très difficile de se débarrasser des fourmis qui gagnent du terrain dans le village.

L.F.

REPÈRES

LA FOURMI D'ARGENTINE, UNE ESPÈCE CONQUÉRANTE

■ Originaire d'Amérique du sud, la *Linepithema humile* alias la fourmi d'Argentine s'est propagée grâce au commerce et prospère aujourd'hui sur les cinq continents. Elle forme une méga colonie en Europe qui s'étend des côtes espagnoles aux côtes italiennes en passant par la France. Adeptes du climat méditerranéen, elle semble remonter le Rhône. De couleur brune, c'est une espèce de fourmi particulièrement invasive qui a la particularité d'exterminer les autres espèces déjà en place et d'avoir plusieurs reines qui pondent un grand nombre d'œufs par jours. Cet insecte de 2,5 mm environ n'est pas dangereux pour les êtres humains mais plutôt pour leur habitation.

COUR D'APPEL DE NÎMES Il avait écopé de 20 ans de réclusion à Privas

En appel pour des braquages en Ardèche, dans la Drôme et l'Isère

Condamné en première instance par la cour d'assises de l'Ardèche à 20 ans de réclusion criminelle, Ludovic Oliva comparait depuis ce lundi devant la cour d'appel de Nîmes. Seul. Aux assises à Privas, ils étaient trois dans le box des accusés.

Mais seul Ludovic Oliva a fait appel de sa condamnation, pour des faits qu'il a en partie reconnus.

Des braquages perpétrés en Ardèche, dans la Drôme et l'Isère à la fin 2006. Tels ce vol de voiture sous la menace d'une arme le 23 novembre 2006 à Saint-Péray, ou le même jour à

Montélimar le braquage d'un convoyeur de fonds, ou encore le lendemain, à Romans-sur-Isère, le vol d'un véhicule avec usage d'une arme.

L'accusé nie tous les faits commis après le 25 septembre 2006

On reproche encore à Ludovic Oliva un hold-up à Aubenas (le magasin Champion), le braquage du restaurant Buffalo Grill à Montélimar le 25 septembre 2006, celui du Buffalo Grill de Bourg-lès-Va-

lence le lendemain, et encore, le 27 novembre suivant, un hold-up au préjudice de la banque postale de Montélimar.

L'accusé nie tous les faits commis après le 25 septembre 2006.

Ludovic Oliva comparait devant les assises jusqu'à mercredi.

Sa défense sera assurée par Me Olivier Martel, tandis que les parties civiles seront représentées par Me Jean-Jacques Chavrier et Me Typhaine De Renty.

C'est l'avocat général Serge Cavaille qui porte l'accusation. □

Consultez les avis de décès sur www.libramemoria.com et déposez gratuitement vos condoléances

LIBRA MEMORIA

Avis de décès
Livre de condoléances - Remerciements
Actualités - Annuaire des professionnels
Informations pratiques

www.libramemoria.com
1^{er} site du Grand Est d'avis de décès